

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois - 14
un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 25 Juillet 1867.

Elections des 3 et 4 août 1867.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Canton de Roubaix - Ouest.

CANDIDAT :

M. le comte MIMEREL, sénateur, conseiller sortant.

Canton de Roubaix - Est.

CANDIDAT :

M. A. DELFOSSE, vice-président de la caisse d'épargne, membre de la Chambre consultative.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Canton de Roubaix - Ouest

CANDIDAT :

M. J. RENAUX-LEMERRE, adjoint au maire de la ville de Roubaix, vice-président de la commission des hospices.

BULLETIN.

Les dépêches de Constantinople, d'Athènes et de Marseille, concernant la situation des Turcs et des Chrétiens révoltés, dans l'île de Candie, sont nombreuses et contradictoires. Cependant il paraît en résulter que l'insurrection a perdu beaucoup de terrain, si elle n'est pas tout-à-fait réprimée.

Les avis de Constantinople vont jusqu'au 22 juillet et résument des rapports officiels d'Omer-Pacha transmis de Sphakia sous la date du 18. Il résulte de ces rapports que les troupes turques ont mis en déroute les insurgés et ont occupé les hautes montagnes de Calikratie et d'Asfendo. Ces positions une fois occupées, les troupes impériales se sont dirigées vers la plaine d'Askefo, où elles opérèrent leur jonction avec

le corps qui venait d'Anrochon, en traversant le défilé de Grappi. Dès lors tous les villages de Sphakia et les défilés qu'ils commandent, en un mot tout le district de Sphakia, moins huit villages très-faciles à soumettre, se trouvaient au pouvoir des troupes d'Omer-Pacha.

Il ne reste aux insurgés, ajoutent les rapports, qu'à se réfugier dans les vallées escarpées et très étroites du village Samalia, où ils ne pourront rester que quelques jours et seront obligés de se soumettre. Quant aux insurgés qui s'étaient réfugiés dans deux grottes à Pachanos et à Capsoufio, ils se sont rendus au nombre d'environ 250, hommes et femmes, parmi les quels se trouvent le capitaine Anagnosti, Papadaki, membre du gouvernement provisoire, le capitaine Manoreti et plusieurs autres chefs. Leur vie, ainsi que les biens qu'ils avaient déposés dans ces grottes, sera religieusement respectée. On y a trouvé aussi pour le moment, 47 barils de poudre et 27 caisses d'autres munitions. Le nombre des fusils déjà remis est de 600.

Le Ferik Ali-Berri-Pacha, disent encore les rapports turcs, a mis en complète déroute les 400 hellènes nouvellement débarqués; ils étaient commandés par le commandant Mickio et deux autres officiers hellènes. On leur a pris 3000 ocques de biscuit, 400 capotes et 1200 carabines rayées.

La victoire des Turcs serait donc complète. Et en effet, deux dépêches de Constantinople et de Vienne en date du 23, et reproduisant des avis d'Athènes du 22, dans des termes à peu près identiques, s'accordent à dire que la soumission de l'île de Candie « est entière. » Toutefois, comme cette identité doit donner à réfléchir, en ce sens qu'elle peut avoir une origine turque bien qu'on ait fait partir la version de la capitale de la Grèce, nous devons attendre d'autres avis officiels émanés de nos propres consuls. Jusque-là une prudente réserve est de mise.

Les lettres d'Athènes écrites le 18 et reçues à Marseille le 23, nous encouragent dans cette réserve, puisqu'elles annoncent

en termes positifs qu'à la date du 15 juillet, Coroneos que des rapports turcs récents représentaient comme captif, occupait toujours Sphakia, et dirigeait les opérations du gouvernement provisoire. Cependant, en tenant compte des promesses faites par le Sultan, à Paris et à Londres, au sujet des réformes libérales qui seront accordées aux Crétois, aussitôt après que la paix aura été rétablie dans l'île, nous ne saurions trop désirer la fin du conflit, soit au moyen d'une capitulation, soit à l'aide d'une soumission pure et simple. Les conseils de la France et de l'Angleterre seront surtout efficaces alors; car le Porte se trouvera nettement engagée et devra tenir ses promesses.

J. REBOUX.

EST-CE LA GUERRE?

Qu'on ne se le dissimule pas, la situation se tend de plus en plus; l'opinion est inquiète, l'opinion interroge au loin l'horizon sans pouvoir percevoir les nuages qui l'obscurcissent.

L'inquiétude est partout; le souffle du doute plane dans l'air, et les assurances de paix données par M. le ministre d'Etat, dans les dernières séances du Corps législatif, ne suffisent plus pour satisfaire les esprits.

Devant les empiétements successifs de la Prusse, devant son insatiable ambition, les gens les plus pacifiques s'inquiètent. Je ne parle pas de ces nombreux écrivains qui, chaque matin, ceignent le glaive et partent en guerre par système, et non par conviction.

Jusqu'ici, ils en ont été pour leurs frais d'éloquence guerrière, et ils n'ont convaincu personne. Mais, qu'ils le sachent, ils sont pour beaucoup dans le malaise qui pèse sur le pays.

On a dit que la peur était contagieuse; ce qui se produit le prouve une fois de plus.

Nos affaires sont arrêchées ou languissantes; on termine celles qui sont engagées, mais on n'en commence pas de nouvelles. Pourquoi? L'on ne sait pas: l'on a peur.

Et, cependant, l'expédition du Mexique est terminée, l'Exposition universelle attire toujours à Paris des milliers d'étrangers, curieux de voir de plus près les splendeurs de la ville sans rivale.

Tous ces faits, devraient être de nature

à donner un essor nouveau au commerce, à l'industrie, à la confiance publique.

Loin de là. Après l'Exposition, la guerre; c'est le mot qui retentit journellement à nos oreilles: Visite de l'empereur d'Autriche, la guerre; — Visite à la reine d'Angleterre, la guerre. — On a trop cru, on ne croit plus, tel est le mal qui nous dévore.

Et pendant ce temps, le malaise s'aggrave, et il n'est que temps d'y apporter un remède énergique.

Ce remède est entre les mains du gouvernement.

Que le gouvernement s'explique. Mieux vaut encore la guerre avec toutes ses conséquences, qu'une situation qui se prolonge et qui doit aboutir nécessairement à un conflit.

PAUL DAUGA.

(Monteur Industriel.)

Nous donnons aujourd'hui la fin de la circulaire de M. de La Valette sur les règlements électoraux :

Tenue de l'assemblée électorale.

L'élection des conseillers généraux et celle des conseillers d'arrondissement auront lieu en deux opérations distinctes, mais simultanées.

A cet effet deux boîtes pour la réception des votes seront disposées dans la salle du scrutin; elles porteront en caractères très-lisibles ces mots : Conseil général, Conseil d'arrondissement.

Dans les communes qui ne possèdent qu'une seule boîte électorale, le maire se concertera à l'avance avec le conseil municipal pour se procurer une seconde boîte.

Ces boîtes seront pourvues de deux serrures, l'une des clefs restera entre les mains du président, l'autre entre celles du scrutateur le plus âgé.

La première boîte sera placée devant le président du bureau, l'autre devant le plus âgé des assesseurs. A l'appel de son nom, chaque électeur se présentera devant le président et lui remettra son bulletin pour l'élection du conseil général; l'autre bulletin sera reçu par l'assesseur, qui le déposera dans la boîte destinée à l'élection du conseiller ou des conseillers d'arrondissement.

Les membres du bureau devront donner de fréquents avertissements pour empêcher qu'il ne s'établisse quelque confusion entre les bulletins de l'une ou de l'autre élection. La jurisprudence du conseil d'Etat s'oppose à ce que des bulletins soient reversés d'une urne dans l'autre, cette opération pouvant avoir pour effet

de favoriser les fraudes en comptant au même candidat deux votes émis par le même électeur. (Voyez la circulaire du 8 juin 1864.)

Pendant toute la durée des opérations électorales, une copie officielle de la liste des électeurs, contenant les noms, domicile et qualification de chacun des inscrits, reste déposée sur la table autour de laquelle siège le bureau.

Tout électeur inscrit sur cette liste a le droit de prendre part au vote. Néanmoins, ce droit est suspendu pour les détenus, pour les accusés contumax et pour les personnes non interdites, mais retenues, en vertu de la loi du 30 juin 1838, dans un établissement public d'aliénés.

Nul ne peut être admis à voter s'il n'est inscrit sur la liste. Toutefois seront admis au vote, quoique non inscrits, les citoyens porteurs d'une décision du juge de paix ordonnant leur inscription, ou d'un arrêt de la cour de cassation annullant un jugement qui aurait prononcé une radiation. (Décret de 1852, art. 17, 18 et 19.)

Les bulletins doivent être préparés en dehors de l'assemblée et remis formés au président.

Le papier du bulletin sera blanc et sans signes extérieurs.

La mention conseil général, conseil d'arrondissement, ne doit pas être placée au dos du bulletin, parce qu'elle pourrait être considérée, suivant les circonstances, comme un signe extérieur.

Le président ne saurait refuser de recevoir les bulletins qui lui sont remis, par le motif qu'ils ne seraient pas sur papier blanc ou qu'ils ne présenteraient une particularité extérieure qui pourrait être considérée, comme un signe de reconnaissance.

Il devra se borner à rappeler, d'une manière générale, les prescriptions légales au commencement du scrutin, et à plusieurs reprises pendant sa durée, s'il le juge convenable.

Le vote de chaque électeur est constaté par la signature ou le paraf de l'un des membres du bureau, apposé sur la liste, en marge du nom du votant. (Décret de 1852, art. 23.)

Trois membres du bureau au moins doivent être présents pendant tout le cours des opérations du collège. (Décret de 1852, art. 15.) J'appelle votre attention sur cette prescription, qui est trop souvent négligée.

Les boîtes du scrutin seront scellées et déposées pendant la nuit au secrétariat de la mairie. Les scellés sont également apposés sur les ouvertures de la salle où les

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 26 JUILLET 1867.

— 14 —

L'ANGE

DES

FRONTIÈRES

— IX —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 24 juillet).

MERRE JENKINS. — DEUX DISCOURS.

« Elle ! je ne me soucie pas plus d'elle que de... c'était une pure plaisanterie ! si je me suis mis à genoux devant elle, c'était seulement pour mieux examiner sa carabine. Je voudrais bien savoir où elle l'a trouvée, ma carabine. Mais, c'est elle est horriblement laide ! pas ma carabine, mais elle ! Je suis sûr que Dingle t'aura dit des mensonges à mon endroit. Attends ! si j'avais seulement pensé à me souvenir qu'elle a tiré une flèche sur moi, lui aurais joliment dit son fait, par

exemple ! Je serais bien désireux de savoir si c'est bien vrai qu'on meurt quand on l'a touchée ! En tout cas, je ne veux pas en faire l'épreuve. Après tout, elle n'est pas méchante; mais, n'importe, ça m'est bien égal. Seulement, je voudrais bien savoir au juste, mais là, au juste, qui elle est véritablement. Allons, Jenkins, il est temps de songer à rentrer; autrement, on commencerait à s'inquiéter de toi au logis ! »

Tout en débitant ce monologue, Jenkins prit sa carabine, qu'il trouva encore chargée, et se remit en route. Précédons-le de quelques instants à la colonie.

Nous avons vu que Dingle, après être arrivé à cette conclusion qu'il était inutile d'attendre davantage son camarade, s'était mis en route, et que, marchant beaucoup plus vite que les Shawnies, sur lesquels il avait douze heures d'avance, il devait atteindre avant eux la colonie. Aucun accident ne vint interrompre son trajet, et il arriva en temps convenable au fort, où il fut accueilli à bras ouverts; partout il ne manqua pas de raconter ses aventures. On donna quelques regrets à Jenkins et on déplora son accident; mais, dans les circonstances présentes, on ne pouvait rien faire de plus pour lui. Il était connu de tous, et, bien qu'il ne commandât le respect à personne, étant grandement soupçonné de lâcheté, sa perte n'en fut pas

moins sensible. Ce tribut accordé à la perte d'un camarade, Dick Dingle donna d'amples détails sur les Shawnies.

« Ils se tatouent, dit-il, et ils se graissent pour assouplir leurs membres : c'est un signe qu'ils sont sur le point de fondre sur quelque colonie. Je dis plus, ils doivent être maintenant en route, et, s'ils viennent sur nous, vous n'avez que le temps de vous préparer à les bien recevoir. »

« Combien sont-ils ? demanda le commandant du poste. »

« Je ne saurais vous le dire au juste, mon commandant, mais il y en a assez, il y en a plus même qu'il n'en faut pour que nous puissions leur donner satisfaction. Je ne crois pas que l'expédition soit formée seulement de Shawnies de la vallée supérieure de la rivière Mad. Cependant, les vauriens des autres villes ont assez de méfaits pour les occuper, et j'ai l'idée que leur expédition est une affaire indépendante des voleurs de Piqua. »

Gomme on peut bien le penser, la nouvelle qu'apportait Dick causa dans la colonie une émotion extrême. Les colons, les dents serrées et le front soucieux, commentaient à emmenager dans le fort leurs objets les plus précieux; les femmes, les lèvres pâles, couraient ça et là en chuchotant.

Quant à la portion militaire de la colo-

nie, elle était dans la jubilation. Il y avait longtemps déjà que rien n'était venu rompre la monotonie de leur existence, et ils accueillirent avec transport la perspective de faire tête à l'orage. Un des hommes devint même si bruyant dans la manifestation de sa joie, que le commandant, croyant lui imposer silence, s'avisait de lui dire que le combat serait probablement des plus sanglants et la lutte désespérée. Loin de se taire, le soldat fit sauter en l'air son chapeau et se livra aux gambades les plus extravagantes et aux cris de joie les plus inconsidérés.

Peterson, lui aussi, était revenu au camp, la veille de la rentrée de Richard Dingle; mais il n'avait apporté aucune nouvelle alarmante. Les Indiens de la vallée de la Sciota étaient aussi tranquilles qu'à l'ordinaire et ne montraient aucun symptôme d'intentions hostiles. L'attaque prévue par Dingle et par l'Ange des Frontières allait donc venir, selon toute probabilité, des Indiens du village de Piqua.

Quant tous les préparatifs furent faits, Abbot appela Dick Dingle en particulier, et lui demanda s'il ne savait rien touchant Mac Gable.

« Rien, il n'était pas dans le village, répliqua ce dernier. »

« Vous en êtes certain ? »

« Oui, parce que j'ai fait le tour des habitations deux ou trois fois, et s'il y avait

été je l'aurais su. J'ai bien reconnu les chefs et j'aurais pu tuer qui j'aurais voulu. »

« Peterson m'a dit aussi qu'il n'était pas dans les autres villages, car il m'a assuré qu'il les a fouillés à fond... comment cela peut-il se faire... où est-il ? »

« La plupart du temps, il se trouve dans le village situé près des sources du Petit Miami; c'est là qu'il est maintenant pour sûr... Vous pourriez parier sans danger qu'il y est. »

« Et vous pensez qu'il sera de l'expédition des Indiens qui vont nous attaquer ? »

« Peut-être. Pourtant je ne pourrais pas l'assurer ? J'imagine que vous voudriez savoir quand Jim et moi nous prétendons le prendre. N'ayez aucune crainte, nous n'y avons pas renoncé. Non, certainement, car nous y sommes engagés de cœur, et aussitôt que les Peaux-Rouges seront arrivés et qu'ils auront reçu la leçon qu'ils viennent chercher, soyez tranquille, l'affaire sera réglée. Pourquoi ? parce que Jim Peterson et Dick Dingle l'ont dit. »

« J'espère, grâce à Dieu, que vous m'apprendrez quelque chose sur le sort de ma pauvre Marianne, car si vous ne réussissez pas, je crains bien que sa pauvre mère n'ait pas trois mois à vivre. Si, au contraire, elle tient pour certain que son enfant est morte, qu'elle a trouvé son